



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 30672

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les multiples problèmes auxquels se heurtent les personnes handicapées dans leur vie quotidienne. L'autonomie de ces personnes passe par une compensation globale et personnalisée du handicap. Or, cette approche globale n'existe pas à l'heure actuelle. L'appréciation du handicap demeure limitée aux aspects médico-techniques et ne prend en compte ni la qualité de vie, ni l'environnement quotidien. Des solutions ont été proposées pour remédier à cette situation. Il souhaiterait savoir quelle suite le Gouvernement envisage d'y réserver. Il souhaiterait savoir en particulier s'il envisage de procéder à la refonte du système de financement des aides techniques de manière que le TIPS ne soit plus la référence exclusive et s'il envisage d'instituer un fonds de compensation complémentaire aux prestations légales dans le cadre d'une refonte du système de financement des aides humaines.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30672

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 1999, page 3231